

Il est essentiel que les candidats s'engagent à participer à toutes les réunions programmées.

Le formulaire de candidature, la liste des compétences et le mandat des comités sont disponible en ligne.

1. **Extrait de la Politique de confidentialité de RTOERO.**
(La version intégrale est disponible en téléchargement à : <https://rtoero.ca/fr/politique-de-confidentialite/>)
« ...RTOERO ne recueille que la quantité et le type de renseignements nécessaires aux fins précisées. Les renseignements personnels seront recueillis de façon honnête et licite. Tous les renseignements fournis à RTOERO sont confidentiels. Les renseignements recueillis deviennent la propriété exclusive de RTOERO... »
2. **Date limite de réception des candidatures**
Les formulaires de candidature doivent être soumis en ligne sur le site web de RTOERO à <https://rtoero.ca/fr/a-propos-de-rtoero/elections-et-nominations-2021/> au plus tard le 18 février 2021.
3. **Demande de prolongation ou de renouvellement de mandat — Membres des comités en poste**
(Les membres qui demandent un renouvellement de mandat s'engagent pour un nouveau mandat de trois ans, tandis que ceux qui demandent une prolongation continueront à siéger pour une période inférieure à trois ans)
Les membres des comités dont le mandat prendra fin le 31 mai 2021 (ou le 31 octobre 2021 pour les membres du Comité des assurances), et qui désirent soumettre une demande de prolongation ou de renouvellement doivent rédiger un résumé relatant leur expérience pertinente et indiquer les raisons qui justifient leur demande de prolongation ou de renouvellement.
Veuillez ne remplir que la **Section 1 — Informations sur le candidat** et la **Section 4** du formulaire de mise en candidature.
4. **Comité de la gouvernance et des candidatures**
Les membres qui souhaitent poser leur candidature au Comité de la gouvernance et des candidatures doivent remplir un formulaire de candidature distinct et ne peuvent pas siéger au Conseil d'administration ou à un poste d'un comité permanent ou consultatif pendant l'année où ils siègent au Comité de la gouvernance et des candidatures.
5. Le cas échéant, les membres des comités devront participer à des formations appropriées.
6. **Postes disponibles — Comités 2021**

a) Comités permanents

COMITÉ	MEMBRE
Assurances	2
Gouvernance et candidatures (soumettre la demande sur un formulaire séparé)	4

b) Comités consultatifs

COMITÉ	PRÉSIDENTE	MEMBRE
Subventions communautaires et bourses d'études (auparavant : Projet – Au service d'autrui)	1	2
Marketing et communications	0	1
Services aux membres	1	2
Mobilisation politique	0	2